



HAL
open science

Espaces de coworkation et nomades numériques : des objets touristiques non identifiés

Florence Gourlay, Claire Mahéo, Clément Marinos, Julie Pasquer -Jeanne

► To cite this version:

Florence Gourlay, Claire Mahéo, Clément Marinos, Julie Pasquer -Jeanne. Espaces de coworkation et nomades numériques : des objets touristiques non identifiés. *Teoros. Revue de recherche en tourisme*, A paraître. hal-04384727

HAL Id: hal-04384727

<https://hal.science/hal-04384727v1>

Submitted on 10 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé

Les espaces de *coworkation* (*coworking/vacation*), catégorie singulière d'espaces collaboratifs, proposent un hébergement permettant de travailler tout en voyageant. Ce dérivé de tiers-lieux de travail, fréquentés principalement par les nomades numériques, reste relativement absent en France et peu reconnu par les politiques publiques. Cette invisibilité pose question. Est-ce le fait des espaces eux-mêmes qui cherchent à échapper à toute forme d'institutionnalisation ou s'agit-il d'une difficulté de la part des pouvoirs publics à identifier et comprendre la singularité de tels lieux ? À partir d'entretiens menés dans une douzaine de lieux à l'étranger auprès d'animateurs et d'utilisateurs complétés par l'exploitation de la base de données construite entre 2018 et 2021, nous revenons sur les caractéristiques de ces lieux de *coworkation*. Puis, nous exposons les spécificités de la communauté des nomades numériques en analysant en quoi ils agissent comme une communauté en ligne qui exerce une forte influence sur les lieux eux-mêmes. Enfin, nous remettons en question les raisons qui font de ces lieux l'angle mort des politiques territoriales françaises.

Mots clés : *coworkation*, nomades numériques, tourisme, tiers-lieux, quart-lieux.

Abstract

Coworkation Spaces and Digital Nomads: Unidentified Tourist Objects. A singular category of collaborative spaces, the *coworkation* (*coworking / vacation*) spaces offer accommodation allowing to work while travelling. This derivative of working third places, mainly frequented by digital nomads, remains little recognized by public policies, especially in France. This situation raises questions. Is it due to the spaces themselves, which seek to escape any form of institutionalization, or is it due to a difficulty on the part of public authorities to identify and understand the singularity of such places? Based on interviews conducted in a dozen places in different countries with facilitators and users, supplemented by the database built between 2018 and 2021, we review the characteristics of these collaborative spaces. Then, we expose the specificities of their user community, analyzing how they act online with a strong influence on the places themselves. Finally, we question the reasons that make these places the blind spot of French territorial policies.

Keywords: *coworkation*, digital nomads, tourism, third places, fourth places.

Espaces de *coworkation* et nomades numériques : des objets touristiques non identifiés

Florence GOURLAY

Maître de conférences, chercheuse en géographie
Université Bretagne Sud, Laboratoire Géoarchitecture
florence.gourlay@univ-ubs.fr

Claire MAHÉO

Maître de conférences, chercheuse en information et communication
Université catholique de l'Ouest, Laboratoire PREFICS
(Pôle de recherche francophonies, interculturel, communication, sociolinguistique)
claire.maheo@uco.fr

Clément MARINOS

Maître de conférences, chercheur en économie régionale
Université Bretagne Sud, Laboratoire LEGO
(Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest)
clement.marinosa@univ-ubs.fr

Julie PASQUER-JEANNE

Maître de conférences, chercheuse en information et communication
Université catholique de l'Ouest, Laboratoire PREFICS
(Pôle de recherche francophonies, interculturel, communication, sociolinguistique)
jpasquer@uco.fr

Les espaces de *coworkation* sont des lieux où s'hybrident les dimensions travail (*work*), vacances (*vacation*) et domicile. De ce point de vue, ils peuvent s'apparenter à une catégorie de tiers-lieux de travail (Moriset, 2011). Ces espaces, pour partie fréquentés par les travailleurs numériques nomades (Chevtaeva, 2021 : 202), restent en effet relativement absents en France et, de surcroît, du soutien des politiques publiques. En revanche, ces lieux se développent dans plusieurs pays étrangers, notamment dans les territoires périphériques (Reynaud, 1980), à l'écart des métropoles et des lieux de commandement de l'économie mondialisée, mais également sur les territoires disposant de fortes aménités touristiques (Miller *et al.*, 2014 : 260) où ils bénéficient par ailleurs d'une certaine visibilité. Ces lieux accueillent des usagers particuliers dénommés nomades numériques (NN) tout en présentant une forme de triptyque entre le travail, la vie quotidienne et le loisir/tourisme (Besson, 2017a). Cette dernière dimension les distingue des tiers-lieux de travail traditionnels car s'ajoute une quatrième dimension qui en fait des quatrièmes lieux – ou quart-lieux¹ – sur laquelle nous reviendrons. Leur spécificité constituerait un nouveau vecteur de développement pour les territoires concernés (Liefoghe, 2018). Saisissant l'innovation

¹ Les termes « quart-lieu » et « espace de *coworkation* » seront utilisés de manière indifférenciée dans le cadre de cet article.

organisationnelle (Achin *et al.*, 2015 : 53) et les nouvelles possibilités de localisation du travail rendues possibles par le numérique dans des régions périphériques, voire ultrapériphériques, certains pays adaptent déjà leur politique d'attractivité et de marketing territorial pour capter ces flux de NN et accompagner l'émergence d'espaces de *coworkation*. En outre, la pandémie de la COVID et la généralisation du télétravail semblent inciter de plus en plus d'individus à une mobilité accrue et donc potentiellement à fréquenter ce type de lieux.

Organisations de plus en plus institutionnalisées, les tiers-lieux (TL) se multiplient sur le territoire français avec plus de 3500 espaces recensés en 2022 par France Tiers-Lieux, structure missionnée par le gouvernement pour « appuyer la structuration et la pérennisation du mouvement des TL en France² ». Ils sont désormais intégrés dans la stratégie nationale de développement des territoires en tant qu'espaces qui hybrident des activités afin de répondre à un besoin du territoire par leur capacité à créer du lien, avec des conséquences pour le développement économique et social (Liefoghe, 2018 : 39).

Les types de TL identifiés par France Tiers-Lieux rassemblent principalement des espaces de *coworking* et des *fablabs* parmi les sept types d'activités recensés³. Une catégorie bien singulière demeure néanmoins absente dans ce recensement : les espaces de *coworkation* (*coworking/vacation*), que nous qualifions de quatrième lieu ou quart-lieu, permettant de travailler dans le cadre d'un voyage orienté vers le tourisme et les loisirs.

D'un point de vue théorique, l'étude de cette variante des quart-lieux est extrêmement récente : à notre connaissance, seuls quelques auteurs, dont Arnault Morisson (2019), Peter Boltuc (2022), Daniel Hardegger (2022) et Nick Clifton (2022), se sont déjà posés la question de la distinction des *third spaces* par rapport aux *fourth spaces*.

Nous postulons que les quart-lieux sont actuellement des « angles morts » des politiques françaises dédiées aux espaces collaboratifs de travail ainsi que des politiques de développement touristique. Ce postulat résulte-t-il pour ces lieux d'une culture assumée d'invisibilité géographique alors même que leur notoriété est d'abord portée par les réseaux sociaux et la communauté des NN ? Ou s'agit-il d'une difficulté institutionnelle pour les faire émerger, les intégrer dans les dispositifs d'accompagnement et de soutien ? Plus précisément, cette singularité peut-elle (et doit-elle) être mieux prise en compte par les politiques locales et nationales de développement territorial ?

Cette recherche s'appuie sur une enquête composée d'entretiens semi-directifs menés depuis 2018 au sein d'espaces de *coworkation* en Espagne, au Portugal, en Allemagne et en France (voir méthodologie), dans une moindre mesure, afin de mesurer l'origine de leur succès et la

² <<https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>>, consulté le 5 novembre 2022.

³ En 2022, 75 % de ces lieux proposent un espace de *coworking*, ce qui justifie notre positionnement adoptant une conception des tiers-lieux (de travail) comme quasi-synonyme d'espace de *coworking* (<<https://francetierslieux.fr>>, consulté le 5 novembre 2022).

part de la contribution de l'action publique, d'analyser l'intérêt qu'ils représentent pour le territoire, les usagers et les fondateurs et, enfin, de préciser les éventuelles interactions avec les autorités locales. S'ajoute en préalable à ce premier matériau une base de données d'espaces de *coworkation* régulièrement mise à jour depuis 2018, constituée à partir de plateformes Internet (Cowoli et NuMundo notamment) et complétée par des données textuelles et visuelles issues des sites Internet des lieux recensés.

Dans une première partie, nous préciserons la problématique, les hypothèses et la méthodologie de notre recherche. En passant en revue la littérature sur les TL et les *fourth spaces* dans une deuxième partie, nous tenterons de mettre en évidence ce qui distingue l'un de l'autre. Il s'agira notamment d'insister sur ce que les NN viennent y rechercher et, par extension, l'opportunité spécifique que ces lieux constituent pour les territoires. Nous appuyant sur le rapport France Tiers-Lieux (2021), nous établirons le constat de l'absence de la dimension touristique dans la stratégie française de soutien aux TL. Dans la troisième partie consacrée aux résultats, nous préciserons les caractéristiques des espaces de *coworkation* identifiés dans notre base de données pour analyser leurs rapports au territoire d'accueil ; ce faisant, nous analyserons leur capacité à faire réseau avec l'écosystème local et/ou régional et les enjeux sous-jacents. Ces éléments permettront de montrer la légitimité éventuelle et l'intérêt à discuter qu'auraient les pouvoirs publics à s'y attacher davantage. Nous prolongerons ces études par la description analytique des politiques publiques déjà mises en place dans certains pays et régions bien dotés en espaces de *coworkation*. Tout en faisant le constat des difficultés pour intégrer ces quart-lieux dans les stratégies de développement local, nous développerons un questionnement au sujet des pistes d'intervention pour l'action publique. Nous conclurons cette recherche en proposant une discussion sur l'avenir des quart-lieux dans un contexte de crise sanitaire et de redistribution des mobilités à l'échelle mondiale.

Entre travail et tourisme : vers une différenciation des tiers-lieux

Problématique et hypothèses de la recherche

- Distinguer le quart-lieu (*fourth space*) du tiers-lieu (*third space*)

Pour Arnault Morisson (2019), de nouvelles catégories de lieux émergent avec l'économie de la connaissance. Le quart-lieu correspond ainsi à un nouvel arrangement social dont la fonction consiste à encourager la mise en réseau, la promotion des rencontres et des collaborations, les interactions en face-à-face et l'échange de connaissances tacites, tout en faisant la part belle aux jeux et aux loisirs. Selon Morisson, ces lieux devraient être soutenus par les pouvoirs publics pour leur contribution à l'économie de la connaissance, notamment dans les territoires qui en sont dépourvus. Dans la perspective d'un dialogue interdisciplinaire, Daniel Hardegger (2022) cherche par les quatrièmes lieux à mieux comprendre les communautés numériques. Le philosophe prend notamment l'exemple du jeu vidéo en ligne *World of Warcraft* pour montrer comment l'action de ses 17 millions de joueurs en ligne se manifeste à travers des rencontres dans le monde réel. Nick Clifton (2022) considère les

fourth spaces comme des tiers-lieux virtuels et s'interroge sur leur capacité à faire émerger des innovations au sein de communautés évoluant à distance.

Certaines communautés virtuelles peuvent devenir un quatrième espace à part entière, avec une vie de famille intégrée dans l'environnement travail-vie-loisirs-réseautage, et une composante virtuelle forte et parfois dominante, affirme Peter Boltuc (2022). Nous intéressant plus spécifiquement aux nomades numériques et à leurs pratiques, nous avons aussi, dans une publication antérieure, considéré que les quatrièmes espaces se distinguent par leur dimension virtuelle et la forte propension de cette population à évoluer en ligne (Gourlay *et al.*, 2021). L'originalité de ces travaux tient au fait que les voyages, le tourisme et les loisirs tiendraient une place prépondérante dans les quatrièmes lieux (voir schéma 1).

Schéma 1

Le quart-lieu, un tiers-lieu augmenté

Schéma 1 ici

Conception : auteurs.

- Implications institutionnelles

Les travaux de France Tiers-Lieux, croisés à la base de données des espaces de *coworkation* réalisée dans le cadre de cette recherche, nourrissent le constat suivant : en France, pays parmi les plus touristiques du monde, les quart-lieux restent, contrairement aux TL, sous les radars des politiques, tant celles dédiées aux espaces collaboratifs que celles relatives à l'attractivité économique et touristique des territoires. Nous chercherons dans le présent article à en comprendre les motifs.

Première hypothèse : ce constat résulte d'une culture assumée d'invisibilité géographique de la part de ces espaces dont la notoriété repose principalement sur les réseaux internes et numériques des NN eux-mêmes. Cette posture les marginalise vis-à-vis des acteurs institutionnels et professionnels du tourisme.

Deuxième hypothèse : il s'agit d'une difficulté de nature institutionnelle. Comme ce fut le cas pour les TL au début des années 2000 (Besson, 2017b : 15), les pouvoirs publics peinent à repérer ces innovations organisationnelles et leur potentiel puis à les intégrer dans les dispositifs d'accompagnement et de soutien. Dans ce cas, se pose la question de la prise en compte de cette singularité dans les politiques de développement territorial et touristique.

Méthodologie

Pour répondre à notre questionnaire, nous nous appuyons sur la construction réactualisée depuis 2018 d'une base de données (BDD) d'espaces de *coworkation*, à l'échelle mondiale (dont quatre en France), issus des deux plateformes principales de référencement : Cowoli et NuMundo. Ont été exclus du recensement les espaces à vocation strictement commerciale de type hébergement hôtelier des grandes métropoles au profit de ceux indiquant vouloir privilégier les dimensions suivantes : travail, communauté, tourisme et découverte du territoire par les loisirs, éléments distinctifs des quart-lieux. Certains lieux cherchent en effet à

« surfer » sur l'appellation *coworkation* pour attirer la clientèle en vogue des NN et des télétravailleurs sans proposer de prestations autres que de l'hébergement.

La BDD est complétée par une analyse sémiologique de contenu des sites Internet des lieux qui montre par ailleurs qu'un espace sur trois s'adresse à des usagers ciblés (certains se recoupant) : *freelancers*, entrepreneurs, voyageurs, créateurs d'entreprise, télétravailleurs, artistes, *startupper*s, étudiants, etc. ; les autres affichent leur ouverture à tous les NN d'une façon plus générale. Outre les représentations et les imaginaires mis en avant, cette analyse permet également d'expliquer leur fonctionnement, leur histoire, leur environnement local et les soutiens et partenariats existants.

Ces différentes données nous ont permis de repérer en particulier dix espaces (tableau 1) dans lesquels nous nous sommes rendus pour mener une enquête par entretiens semi-directifs entre 2018 et 2022 auprès des dix gestionnaires de ces lieux ainsi que de 23 nomades (28 entretiens *in situ* et 5 à distance) à l'étranger (Canaries, Algarve, Açores, Catalogne, Galice, Région de Berlin) et en France (Bretagne), dans une moindre mesure, du fait de leur rareté. Les espaces visités ont été choisis en fonction de plusieurs critères : spécificités propres, capacité à répondre à nos demandes, accessibilité liée à nos contraintes logistiques.

Tableau 1

Liste des quart-lieux visités

INSERER TABLEAU 1

Conception : auteurs.

L'ensemble de ces données a permis : 1) de comprendre l'origine des projets d'espaces et de leur succès, 2) d'identifier les liens entre usagers et fondateurs et les autres parties prenantes du territoire, dont les autorités locales, 3) d'analyser la contribution de l'action publique et l'intérêt qu'ils représentent pour le territoire. La retranscription intégrale des entretiens a été analysée par la méthode des regroupements thématiques (Fallery et Rodhain, 2007 : 9) permettant d'extraire les verbatim les plus représentatifs insérés plus loin, dans la partie consacrée aux résultats.

Des tiers-lieux aux quart-lieux

Une revue de littérature ciblée sur les TL, leur développement en France et la façon dont ils sont soutenus par les politiques publiques (voir ci-dessous section « Le tiers-lieu comme 'faire ensemble' »), est nécessaire afin de les mettre en perspective avec les espaces de *coworkation*, c'est-à-dire les quart-lieux et leur singularité (voir « Le quart-lieu : un tiers-lieu augmenté »). La spécificité du public-usager de ces quart-lieux justifie par ailleurs de revenir sur la définition des NN (voir ci-dessous « Nomades numériques, mobilité et territoires »).

Le tiers-lieu comme « faire ensemble »

Historiquement, c'est le sociologue américain Ray Oldenburg (1989) qui a défini le terme de TL (« troisième lieu ») dans un contexte de désocialisation de la société américaine associée à une forme d'individualisation (extension pavillonnaire des villes, transports individuels,

moyens de communication de plus en plus dématérialisés). En analysant les rapports sociaux et leurs défauts, il évoque le déclin de ces troisièmes lieux qui permettraient des rencontres informelles et l'échange de services non marchands, autrement dit des lieux où les personnes pourraient se rencontrer en dehors du domicile (premier lieu) et du travail (second lieu).

Depuis, l'émergence des espaces collaboratifs, forme de TL, comme les espaces de *coworking* et les *fablabs* dans les années 2000 (2005 à San Francisco) a nourri de multiples travaux de recherche principalement en gestion, économie, sociologie et géographie-urbanisme (Scaillerez et Tremblay, 2017). Certains d'entre eux mettent en avant leur potentiel d'innovation collaborative pour les territoires (Suire, 2013 ; Le Nadant *et al.*, 2018), d'autres insistent sur les enjeux plus généraux qu'ils soulèvent en termes de développement local (Besson, 2017a. ; Moriset, 2017) et de mobilité (Flipo et Lejoux, 2020), mais aucune recherche à notre connaissance ne fait état de leurs relations avec le tourisme. Le TL se définit certes par un lieu physique, mais surtout par sa configuration sociale spécifique : rencontres informelles, interactions sociales, flexibilité, convivialité, carrefour de communautés, initiative, projet, *etc.* et ouverture sur son territoire (Burret, 2017 ; Fredriksson et Duriaux, 2018).

Considéré comme un intermédiaire territorial, le TL est comparable à une plateforme d'intermédiation contribuant au développement de nouveaux nœuds et activant les relations sociales (Fabbri et Charue-Duboc, 2016) et des proximités (Le Nadant *et al.*, 2018). Incubateur de projets en combinant connaissances et expertises diverses, le TL génère des externalités positives pour les acteurs et le territoire (Ferchaud, 2017). Anca Boboc, Kevin Bouchareb, Valérie Deruelle et Jean-Luc Metzger (2014) estiment pour leur part que la sociabilisation dans les TL découle précisément de quatre étapes : 1) coprésence dans un lieu, 2) affinités entre les membres, 3) entraide et partage de ressources et 4) coopération et développement de projets. Le TL serait même, selon Christine Liefoghe (2018), un nouvel outil du développement des territoires créatifs par leur position de *middleground* (Burger-Helmchen *et al.*, 2013 ; Le Nadant et Marinos, 2020), c'est-à-dire situé à la croisée entre un monde productif, composé d'acteurs reconnus et de grande taille et une diversité d'acteurs à la marge, qualifiée de « foisonnante et exploratoire » (Gourlay *et al.*, 2021).

Bien que ces espaces aient d'abord émergé dans les grandes centralités urbaines qui abritent un écosystème numérique et d'innovation (Suire, 2013), les espaces de *coworking* se sont également multipliés depuis la fin des années 2010 dans les villes moyennes et les territoires périurbains et ruraux (Flipo et Lejoux, 2020), en France comme ailleurs. Il faut également signaler qu'ils se sont diversifiés selon leur vocation et le type de professionnels accueillis, suivant une catégorisation plutôt techniciste (espace de *coworking*, *fablab*, *hacker-space*, *marker-space*, *etc.*). Aujourd'hui, la dichotomie entre TL urbains et ruraux reste encore marquée dans les typologies existantes (France Tiers-Lieux, 2021).

En France, cet engouement repose pour partie sur des politiques de soutien au développement de ces espaces de la part des collectivités territoriales d'abord et désormais de l'État qui s'est approprié les discours sur les effets vertueux des espaces de *coworking* sur le travail (plus

« créatif », idéologie des industries culturelles dite créatives), les mobilités (moindres) et le développement des territoires (revitalisation des territoires – réduction de la fracture territoriale). En 2018, Flavie Ferchaud soulignait bien que les TL relèvent d'une action publique intersectorielle (municipalité-région-Europe) (Ferchaud, 2018 ; Marinos, 2019).

Force est de constater que les TL sont désormais largement reconnus et soutenus par les politiques publiques⁴. Pourtant, parmi l'ensemble des enjeux mentionnés par France Tiers-Lieux, le lien entre TL et tourisme semble négligé, voire nul, comme en témoigne l'absence des expressions « tourisme », « nomade numérique » (ou digital) et « *coworkation* » dans le Rapport France Tiers-Lieux (2021). Les quart-lieux restent exclus, même si cela s'explique en partie par leur faible représentation. Ce manque d'attention semble paradoxal quand on connaît la place de la France dans le monde en matière d'attractivité touristique. Pourtant, comme nous le verrons plus loin, d'autres territoires se saisissent de cet enjeu en développant des politiques de soutien dédiées aux NN et à leurs lieux de séjour.

Le quart-lieu : un tiers-lieu augmenté

Le terme de quart-lieu, que nous avons défini en nous basant sur notre approche des quatrièmes lieux développée antérieurement (voir Gourlay *et al.*, 2021), se distingue de celles mentionnées précédemment (Morisson, 2019 ; Boltuc, 2022 ; Hardegger, 2022), même si elle en présente certaines spécificités identiques : même forme de décloisonnement entre temps personnel et professionnel ; même exigence de connexion Internet haut débit permettant une instantanéité des échanges numériques ; même désir de facilitation des échanges informels entre les usagers du lieu ; et même individualisation de leurs pratiques professionnelles numériques.

Schéma 2

Quart-lieu selon Morisson (2019)

INSÉRER SCHÉMA 2

Le quart-lieu entretiendrait un autre point commun avec le TL de travail : il agirait comme un catalyseur des activités économiques et sociales nouvelles en accentuant la circulation des connaissances tacites pour les territoires concernés, favorisant ainsi leur développement (Avdikos et Merkel, 2020).

Qualifié aussi sous le terme anglo-saxon de *coworkation* (Wörndl *et al.*, 2020), cet espace favorise l'émergence de nouvelles pratiques autour du triptyque « travail – domicile – tourisme ». Cette dernière dimension est, à notre connaissance, en partie absente de la définition des TL (voir schéma 2). Fusion d'un espace de *coworking* et de *coliving*⁵, l'espace de *coworkation* intègre de surcroît le vocable *vacation*. Il se distingue en ce sens par sa

⁴ Depuis 2019, le gouvernement français soutient le développement des TL : appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoires » (budget de 45 millions d'euros), politique interministérielle lancée en juin 2019, « Nouveaux lieux, nouveaux liens », prévoyant à terme un budget de 130 millions d'euros par an pour le déploiement de mesures spécifiques pour les TL.

⁵ Pratique qui consiste à partager un espace de vie en y ajoutant des services particuliers répondant aux besoins des usagers (<www.coliving-france.fr>, consulté le 5 novembre 2023).

situation géographique : c'est un espace hors du territoire de vie habituel de ses usagers, et souvent hors de leur territoire d'origine. Principalement fréquenté par des NN, son fonctionnement et son aménagement tiennent compte de leur hypermobilité, de leur hyperconnexion aux réseaux numériques et de leur créativité obligée. Ses usagers y séjournent une durée limitée dans le temps (de quelques jours à plusieurs mois), ce qui leur confère un potentiel touristique qui mériterait d'être davantage reconnu (Chevtavaeva, 2021 : 2).

Dans leur mise en communication, ces lieux insistent sur des propositions d'activités extra-professionnelles issues des spécificités touristiques de leur territoire d'implantation (*ibid.*), et notamment sur le côté « inspirant » du site. Ils suggèrent ainsi l'idée d'un séjour créatif et productif, mais aussi la possibilité de profiter des dimensions touristiques et exploratrices variées. La recherche du « *wanderlust* » (Gray, 1981) confère au quart-lieu son caractère original et distinctif. La découverte, voire l'aventure et l'environnement et ses aménités apparaissent essentiels. Les loisirs (Cook, 2018) « *outdoors* » (randonnées, surf, etc.) vont de pair avec les activités communautaires et le partage d'expériences. Le tout renforcerait la créativité de leurs hôtes.

Le dernier élément distinctif réside dans le fonctionnement communautaire du lieu. Les usagers appelés « résidents » ou « nomades » partagent leur temps de vie de manière continue tout au long de leur séjour via le *coliving*, favorisant ainsi la création de liens forts (Jack *et al.*, 2004) ; cela souligne une temporalité (Suire, 2013) singulière que l'on peine à reconnaître dans les TL (voir schéma 1).

En résumé, plusieurs caractéristiques, que nos résultats confortent, soutiennent l'originalité des quart-lieux vis-à-vis des TL :

- usagers particuliers, NN, non originaires du territoire ;
- intérêt pour la découverte et la sortie du « quotidien » (*i.e. wanderlust*) ;
- implantation dans des territoires touristiques et/ou périphériques ;
- pratique de loisirs et d'activités typiques au territoire et aux NN (yoga, surf) ;
- spatio-temporalité propre avec un large partage des temps et des espaces de vie.

Nomades numériques, mobilité et territoires

Dans leur revue de littérature consacrée aux NN, Blair Wang, Daniel Schlagwein, Dubravka Cecez-Kecmanovic et Michael C. Cahalane (2018) les définissent comme des travailleurs mobiles, voyageant sans date de fin dans plusieurs destinations, tout en continuant à assumer des activités professionnelles nécessitant des technologies numériques.

Tsugio Makimoto et David Manners (1997) ont prédit que l'essor de ces technologies annonce une nouvelle ère nomade. Vingt ans plus tard, comme le souligne de façon critique Pascal Lardellier (2017), « la mobilité, érigée en valeur cardinale de la société nomade, s'appuie désormais sur un arsenal de technologies (nouvelles et forcément progressistes), d'infrastructures (*cf.* le développement exponentiel de l'industrie du transport, autoroutier, ferroviaire, aérien), de discours politiques, médiatiques hyper-valorisant la mobilité ». Le

nomade devient un symbole de flux, d'hybridité et de mobilité dans un monde globalisé. Fabiola Mancinelli (2020) retrace bien la construction intellectuelle de cette figure archétypale : héros post-moderne faisant le lien entre mouvement et liberté grâce au numérique, le nomade moderne crée « son mode de vie suivant les deux impératifs du néo-libéralisme : l'individualisme et la responsabilisation ». Si cette mobilité est avant tout professionnelle, elle est également migratoire... mais aussi touristique. Rien de surprenant à ce que le nombre de NN soit en constante augmentation. À l'origine, il s'agit surtout des habitants des métropoles connectés aux réseaux sans fil. Ces nomades individualistes emmènent leur travail avec eux en s'installant temporairement dans des lieux aux modes de vie et de loisirs attractifs, tout en gardant, grâce à leur connexion permanente, une sociabilité importante (Richards, 2015).

Pour Giovanna Trimoldi (2018), les mobilités spécifiques des NN en font une catégorie de voyageurs à part entière qui essaient de s'intégrer à la communauté locale, tout en évitant les contraintes du « système » (Richards, 2015). Dès lors, on peut s'interroger sur le rôle des espaces de *coworkation* en tant que structure de médiation entre les NN et les parties prenantes du territoire.

Résultats : une intermédiation ambiguë entre communautés et territoires

Une histoire de communautés

- Des quart-lieux difficiles à identifier

En se penchant sur les caractéristiques de notre base de données, nous pouvons souligner plusieurs points expliquant les proximités avec les infrastructures touristiques classiques et la confusion que les quart-lieux peuvent impliquer.

Sur les plans « accueil, hôtellerie, service », force est de constater que les modèles diffèrent largement, obéissant pour le moins aux modèles et à la classification de l'hébergement marchand classique : auberge de jeunesse, maison d'hôtes, gîte rural, hôtel de charme, *surf camp*, etc. Les services proposés et les équipements correspondent à des normes hôtelières classiques avec un volet qualité très présent, suivant ainsi les caractéristiques socioprofessionnelles de leurs clientèles évoquées ci-après. Ils peuvent se confondre avec les autres types de structures touristiques, ce qui force leur invisibilité. Pourtant, les espaces de *coworkation* s'en distinguent. Cela explique leur difficulté à faire l'objet d'un soutien *ad hoc* des pouvoirs publics.

D'après notre base de données, l'implantation des quart-lieux suit, elle aussi, la logique classique de la mondialisation des destinations touristiques, même si volontairement sont évités les hauts-lieux du tourisme de masse à l'intérieur de ces mêmes destinations. À cette logique s'ajoute le fait que les gérants des lieux sont issus principalement des pays du Nord (Duhamel et Kadri, 2011), les habitants locaux étant souvent cantonnés aux tâches subalternes de services et d'animation. Cette distance implique des difficultés à se faire connaître auprès des administrations locales et du système d'accompagnement et de soutien. L'évolution de

ces dernières années montre, néanmoins, une implication croissante d'habitants dans la création des quart-lieux, comme l'illustre l'exemple de *Cowork surf*, espace géré par Valentin, natif de Sagres (Portugal).

Par ailleurs, l'étendue des activités souligne que beaucoup de formes coexistent. Les unes tendent vers des modèles classiques de tourisme d'affaires se rapprochant des lieux d'accueil de séminaires ou d'incubateurs, les autres, vers des formes hybrides beaucoup plus originales. *Home 4 Creativity* à Montalto Uffugo (Italie) témoigne de cette hybridité en proposant aux nomades en quête de connexion haut débit des promenades philosophiques au clair de lune. D'autres s'ancrent dans des territoires peu connus, suivant la logique pionnière des premiers touristes anglais dans leur « invention » des lieux (Boyer, 1996). C'est par exemple le cas de *CocoVivo* sur la petite île de San Cristobal au Panama accessible uniquement par embarcation légère. Cette pluralité de formes contribue à rendre les quart-lieux et leurs spécificités une fois de plus illisibles.

Même si la dimension touristique des quart-lieux reste une caractéristique essentielle de leur fondement et leur fonctionnement, il semble étonnant de voir leur faible nombre sur le territoire français, première destination touristique mondiale, et leur absence dans les stratégies de développement touristique et territorial, tout échelon confondu. En d'autres termes, pourquoi certains « coins de France » ne correspondent-ils pas aux attentes des NN du monde entier ? Avant d'apporter des éléments de réponse, il convient désormais de mieux caractériser les profils des résidents des quart-lieux, c'est-à-dire les NN.

- Le quart-lieu comme porte d'entrée sur les territoires

Nos entretiens avec les NN ont montré qu'au gré de leurs pérégrinations, ils développent plus de liens avec leurs pairs qu'avec le territoire où ils se trouvent : « Ce qui rend cet endroit spécial c'est la communauté ici, et le lieu, après, Javea c'est joli », témoigne ainsi Marie (résidente de Sun and Co., Javea). Cet exemple parmi d'autres indique que ce serait moins leur attachement au territoire que les traits du lieu et de la communauté qui sont importants à leurs yeux (Gouëset et Hoffmann, 2006), comme le confirme à son tour Jon, gestionnaire du lieu : « Les gens ne viennent pas à Javea, ils viennent à Sun and Co. » Nous avons ainsi pu observer différentes logiques de communication chez les NN : 1) de recommandation, souvent dans des groupes fermés comme Digital Nomad around the World, Global Digital Nomad Network, Reddit, Coliving App, Digital Nomad Hub, ou par échange direct entre nomades : « Je suis venu à Sun and Co. parce que j'ai plusieurs amis qui me l'ont recommandé » (Cristy, Javea) ; 2) de notation sur des plateformes dédiées (NuMundo, Nomadlist) ; ou encore 3) de labellisation (« *awardisation* ») internationale : « In 2021, we won the best community and user experience coliving space award » (site Internet de Sun and Co.).

Ces éléments montrent que le territoire n'apparaît pas comme un facteur à part entière et suffisant d'attractivité pour les NN, c'est bien l'espace de *coworkation* et ses attributs qui attirent d'abord. Pour autant, les gestionnaires d'espaces ne s'interdisent pas de s'appuyer sur

leur territoire d'implantation pour faire connaître leur lieu. Les outils numériques (réseaux sociaux, forums et sites Internet) interviennent dès lors comme une médiation indispensable.

Utilisant de façon assidue le numérique pour communiquer, les NN et leurs quart-lieux produisent des données (commentaires et photographies géoréférencés) qui offrent une lecture singulière des territoires. L'effet de ces savoirs ordinaires qui circulent se renforce dès lors que les gestionnaires des quart-lieux développent à leur tour des techniques de marketing territorial pour capter ces individus. Jon, gestionnaire de Sun and Co., le souligne bien lors d'une entrevue retranscrite en français : « Avec le marketing territorial que nous faisons, nous attirons ce type de personnes [...] les feedbacks sont très bons, nous faisons des raids sociaux [...] 50 % des personnes viennent grâce à Google. » Les quart-lieux existent sur un territoire numériquement augmenté (Gourlay *et al.*, 2021). Les plateformes dédiées aux quart-lieux et les pratiques en ligne des NN deviennent ainsi « descripteur territorial original, complémentaire des outils traditionnels de l'analyse spatiale » (Vienne *et al.*, 2007).

- La communauté qui prime sur le reste

Ainsi, pour les NN, ce ne sont pas systématiquement les marqueurs du territoire qui déclenchent le voyage mais le quart-lieu lui-même. Émilie et Karl (Novovento, Açores) en témoignent en soulignant l'aspect fermé du groupe : « Il y a l'idée de petite communauté, donc on se sent à la maison, c'est un peu comme une famille, on fait des repas ensemble, des soirées barbecue. » Les quart-lieux sont ainsi des espaces confidentiels, où cette confidentialité se mesure aussi à l'indisponibilité de ces travailleurs comparés à des touristes : « ceux qui passent la journée ici sur plusieurs jours, je me dis 'il reste 15 jours mais il ne va pas découvrir les Açores ?' Je m'inquiète, je me dis 'pourquoi il ne sort pas ?' » (Karl, Novovento). Vus de la sorte, les quart-lieux seraient presque des emplacements marginaux qui viendraient en « contestation à la fois mythique et réelle de l'espace où nous vivons » (Foucault, 2001). Ils s'apparentent à des hétérotopies (« emplacements autres ») qui reposent sur le fait qu'ils sont des espaces fermés, pouvant avoir leur propre rapport au temps (les NN travaillent en fonction de leur *time zone*). Plusieurs NN rencontrés expriment d'ailleurs leur regard face à cet aspect « bulle » : « J'aimerais bien [...] avoir une expérience beaucoup plus culturelle, parce qu'on est vachement entre nous quand même, on n'est pas très intégrés aux endroits, on l'est un peu [...] je trouve que l'on reste pas mal entre nous » (Marie, Javea). Malgré des tentatives d'ouvrir les quart-lieux vers l'extérieur, ces espaces confidentiels demeurent à la marge des territoires sur lesquels ils sont situés (Michel, 2019).

Ce rapport ambigu des quart-lieux aux territoires que nous avons tenté d'analyser justifie une proposition de réflexion sur l'opportunité d'une part et la difficulté d'autre part de l'élaboration d'une politique publique spécifique.

Soutenir les espaces de coworkation et attirer les nomades numériques ?

L'identification des quart-lieux, nouveaux espaces associés aux nouvelles pratiques professionnelles, touristiques et culturelles des NN, remet en question l'apport de ces lieux aux dynamiques socioéconomiques locales, régionales et nationales.

Dans cette dernière partie, il convient donc de questionner la prise en compte dans des politiques publiques de la singularité de l'inscription territoriale des NN explicitée précédemment ; et notamment leur absence *a priori* d'ancrage territorial de référence. Par ailleurs, si les TL sont désormais bien repérés dans les politiques publiques comme des lieux d'innovation sur les territoires, en tant qu'espaces favorables aux interactions sociales et économiques influençant le dynamisme et l'attractivité territoriale (Rapport France Tiers-Lieux, 2021), qu'en est-il des quart-lieux ? Comme nous l'avons vu, les espaces de *coworkation* sont des espaces hybrides où la dimension touristique vient s'ajouter à l'identité d'un TL plus « conventionnel », ils commencent dans certaines régions à être reconnus dans les stratégies et politiques publiques de développement économique et touristique.

- Une approche multiscalaire

À l'étranger, plusieurs niveaux d'intervention et plusieurs échelles peuvent être distingués. À l'échelle nationale d'abord, au-delà des politiques d'aménagement numérique du territoire qui sont décisives, les dispositifs publics s'adressent en premier lieu aux NN.

De plus en plus de pays mettent en place des dispositifs d'accueil et des politiques fiscales accommodantes envers ces nouveaux nomades. Avec la COVID et la chute drastique de fréquentation touristique, certaines destinations ont vu, dans cette population active nomade, une façon de relancer leur économie, jouant ainsi sur la révélation (pour ne pas dire la révolution) sociétale du télétravail, qui, en ces temps de pandémie, a amené à reconsidérer l'ancrage territorial du lieu de travail. Ainsi, l'île Maurice, les Bermudes, la Barbade, la Dominique ou les îles Caïman, en perte de recettes pendant la pandémie, ont décidé d'une stratégie d'accueil et d'une politique fiscale accommodante pour attirer les NN en mettant en place des visas spécifiques pour ceux pouvant justifier d'un emploi à distance. Il s'agit pour ces destinations de pallier la baisse de fréquentation touristique « traditionnelle » par celle de nouveaux visiteurs, mais aussi de capter durablement un nouveau marché émergent. Pour un pays comme le Costa Rica qui a mis en place des visas spécifiques, la motivation est de diversifier sa fréquentation touristique, mais bel et bien aussi d'être reconnu comme une destination prisée par les NN. En Europe, l'Estonie, l'Allemagne et la Géorgie ont aussi un visa « *freelancer* », respectivement en 2019, 2020 et 2021, pour les NN, ceux-ci devant néanmoins justifier d'un certain niveau de revenu. Ces mesures s'accompagnent par ailleurs de dispositifs d'exonération fiscale intégrale comme en Estonie.

À l'échelle régionale ensuite, l'accompagnement institutionnel dans le développement des quart-lieux s'est récemment illustré à travers la stratégie mise en place par l'archipel portugais de Madère. Ce dernier a converti tout un village en un ensemble d'espaces. En 2021, le gouvernement régional propose aux NN de séjourner dans le village de Ponta do Sol (8200 habitants), en mettant à leur disposition une place gratuite et garantie dans plusieurs espaces de *coworking* avec un accès libre au Wi-Fi, une mise en réseau (communauté Slack), ainsi qu'un accès privilégié aux structures d'hébergement touristique associées au projet. Les acteurs locaux organisent aussi des événements à destination des NN pour rendre la destination particulièrement « performante » et attractive pour la communauté. Comme pour les îles évoquées précédemment, il s'agit de pallier les pertes de recettes du tourisme

« traditionnel », mais aussi de pérenniser un nouveau type de fréquentation en retravaillant l'offre territoriale et l'attractivité de l'archipel (Chamard, 2014). Ce type d'initiative à périmètre régional reste néanmoins marginal.

À l'échelle locale, les politiques publiques sont davantage à remettre en question concernant l'aide apportée aux quart-lieux. Les situations territoriales, à savoir les configurations d'articulation entre le lieu et le territoire, sont plus complexes (Gourlay *et al.*, 2021). En effet, la nature ambivalente des quart-lieux rend parfois difficile leur intégration dans des stratégies de développement territorial. À la fois lieux touristiques et espaces de *coworking*, ils n'entrent pas dans les « cases » de politiques de développement touristique. Dans nos enquêtes réalisées aux Açores et aux Canaries, il est ainsi ressorti que les gestionnaires des quart-lieux avaient rencontré des difficultés pour faire reconnaître leur spécificité auprès des acteurs publics locaux. Aux Açores, le cofondateur de Novovento explique qu'il n'a pas réussi à obtenir une aide financière destinée aux entreprises du tourisme de la part de la collectivité locale. En cause, la non-reconnaissance du positionnement spécifique de son activité : ni hôtel, ni auberge de jeunesse, ni chambre d'hôtes, son espace de *coworkation* n'a pu élarger aux dispositifs en vigueur dans l'archipel. Aux Canaries, la gérante de Nine Coliving a, quant à elle, la volonté de ne pas être référencée en tant qu'acteur de l'hôtellerie ; elle milite plutôt pour la reconnaissance de la spécificité de son activité hybride auprès des acteurs institutionnels locaux. Elle plaide pour la mise en place d'une labellisation propre à l'activité de *coworkation* au sein de la stratégie de développement touristique.

Bien qu'elles ne concernent pas directement les quart-lieux, il faut néanmoins signaler l'émergence d'initiatives de certaines villes comme Buenos Aires⁶ visant à favoriser l'accueil des NN, en complément de la stratégie nationale argentine de visas spécifiques.

- Un triangle stratégique : un lieu/un porteur/un territoire

Dans plusieurs des lieux étudiés, l'inscription spatiale sur le territoire ne se traduit pas par le même degré de visibilité dans l'espace public, ce qui peut aussi participer à déterminer leur degré d'ouverture vis-à-vis des sociétés locales.

En effet, au cœur de l'interaction entre le quart-lieu et le territoire, il y a le lieu physique lui-même. Il n'est ainsi pas rare que les espaces de *coworkation* réinvestissent des espaces délaissés – mais néanmoins emblématiques – du territoire : ancien hôtel, ancien bâtiment institutionnel, domaine agricole, etc. Pour les petites collectivités, ces lieux singuliers sont autant des marqueurs de l'histoire économique locale que des éléments de patrimoine. La remise en activité du bâti, au prix parfois de travaux importants, est un signal fort pour les élus et les habitants d'une évolution de l'activité, voire d'un renouveau économique.

Nos enquêtes de terrain nous ont amenés à mettre au jour trois exemples qui apparaissent particulièrement emblématiques de ce triangle stratégique formé entre le lieu, le porteur et le

⁶ <<https://baglobal.buenosaires.gob.ar/nomades-digitales>>, consulté le 9 mai 2023.

territoire : Maison Glaz à Gâvres (Morbihan, France), Coconat dans la région de Berlin (Allemagne) et Swenson House à Audierne (Finistère, France).

Maison Glaz a ouvert en 2020 sur le site d'un ancien centre de vacances de l'armée à la pointe de la presqu'île de Gâvres. Le centre de vacances ferme en 2010 en même temps que l'armée libère tout un ensemble de bâtiments répartis sur la commune. Pour l'équipe municipale, cette situation du retrait de l'armée, qui était jusqu'alors acteur socioéconomique clé de la vie locale, doit servir à recomposer une dynamique locale de la commune qui compte 60 % de résidences secondaires. La mise en place d'un espace de *coworkation* n'est pas énoncée en tant que tel par les acteurs du territoire. La stratégie est d'acquérir les bâtiments libérés puis de trouver des porteurs de projets qui intègrent dans leur démarche la création d'activités économiques qui s'étendent sur toute l'année. Pour l'ancien centre de vacances, la volonté des élus est de trouver un repreneur qui propose un projet garantissant l'accès au lieu par les habitants (entretien avec le maire de Gâvres). Dans ce cas précis, la conjonction entre la présence sur le territoire de porteurs d'un projet d'une part, d'un site emblématique disponible d'autre part, et des acteurs locaux accompagnant le projet est essentielle. L'actuelle gestionnaire prospectait en effet depuis 2018 dans la région pour trouver un lieu capable d'accueillir son projet, qu'elle adapterait aux critères de lieu ouvert aux habitants voulu par les élus. Une autorisation d'occupation temporaire (AOT) de douze ans lui est accordée. Entre l'achat du centre à l'État et les travaux, la commune investit 400 000 euros. La gestionnaire investit de son côté 280 000 euros. Parallèlement, la commune développe son activité et sollicite le label « fabrique de territoires » proposé par France Tiers-Lieux. En obtenant ce label, la gestionnaire légitime son positionnement hybride :

Cela nous a surtout apporté de la crédibilité vis-à-vis des pouvoirs publics (mairie, aggro, préfecture, agence nationale de cohésion des territoires), du réseau des TL (France Tiers-Lieux, Bretagne Tiers-lieux, autres fabriques morbihannaises) qui ne nous connaissaient pas ou ne nous regardaient pas du fait de notre démarrage très rapide, et de l'intégration de l'activité hôtellerie dans le modèle économique du lieu.

Autre espace de *coworkation*, Coconat est situé à une heure de Berlin dans un territoire rural préservé. Cet exemple pose la question du lien entre quart-lieu, porteurs et pouvoirs publics. Ce projet va faire revivre un lieu emblématique du territoire. Ici, son émergence résulte de la rencontre fortuite entre ses fondateurs, qui peinent à trouver le bâtiment correspondant à leur projet (assez isolé en forêt mais accessible et avec un haut débit Internet), et des acteurs locaux qui cherchent à réhabiliter un vaste domaine rural présent dans la ville thermale de Bad Belzig (Land de Brandebourg). Ils se rencontrent lors d'une foire commerciale où les premiers animent un stand présentant leur projet. Les élus de Bad Belzig insistent pour les faire venir sur leur territoire (Juliana, Coconat). C'est donc le croisement fortuit de deux volontés indépendantes l'une de l'autre qui permet la concrétisation du projet.

Mais logique de développement du lieu et logique publique peuvent aussi s'opposer. Swenson House à Audierne (Finistère), troisième exemple, est un quart-lieu ayant lui aussi bénéficié d'une AOT (autorisation d'occupation temporaire) pour s'installer dans le bâtiment

emblématique de la ville et du port, mais délaissé des affaires maritimes. Souhaitant faire évoluer son espace de *coworking* vers un espace permettant l'hébergement, Kevin, le gestionnaire, désire revoir le dispositif d'AOT pour évoluer vers un bail commercial. Il affronte un refus par des autorités locales ; il déplore ainsi :

Les conditions dans lesquelles nous positionne le propriétaire du bâtiment ne nous permettent pas d'envisager un quelconque développement serein avec une création de valeur qui pourrait nous appartenir, afin de continuer de proposer une expérience comme nous l'avions initié [...], il faut que nous puissions développer nos projets de manière autonome sans être tributaires d'un tiers.

Dès lors, l'aide originelle de la collectivité n'en est plus réellement une et le bâtiment emblématique de la commune devient un frein et une contrainte vis-à-vis de l'évolution et de la montée en puissance du lieu. Finalement, aucune évolution ne sera négociée et le lieu fermera fin 2020.

Ces trois exemples illustrent la complexité des relations entre les quart-lieux et les acteurs du territoire. Dans bien des cas, les premiers ne sont pas mis en visibilité à travers des dispositifs locaux de développement territorial. Dans d'autres espaces visités au Portugal ou en Espagne, il s'agit de maisons de village ou hameaux isolés, peu ouverts et ancrés sur le territoire qui les abrite. L'imperceptibilité des lieux peut être recherchée par leurs gestionnaires et l'invisibilité fait parfois même partie de la prestation proposée à travers une recherche assumée d'offrir à leurs hôtes une forme d'isolement et de parenthèse vis-à-vis du « reste du monde ».

Cette complexité s'explique aussi par l'intensité des relations avec le monde virtuel. Les communautés de NN et les gestionnaires des lieux entretiennent des liens avec leurs communautés en ligne, parfois au détriment d'un ancrage local. Attirer, voire fidéliser une clientèle dont les décisions émanent d'informations disponibles sur Internet, demande une forte présence sur les réseaux. Par ailleurs, l'organisation du temps s'avère très stricte pour les NN, laissant peu de temps à l'engagement local. Cette ubiquité numérique serait facteur de complexité supplémentaire.

En revanche, lorsque la visibilité et l'ancrage local sont recherchés, comment peuvent se manifester le soutien et la mise en visibilité du lieu ? Les pouvoirs publics doivent-ils nécessairement intervenir ?

- Des pistes de soutien ?

Dans l'état actuel de nos recherches, nous nous interrogeons sur l'accompagnement du développement des quart-lieux sur les territoires. Il pourrait passer par plusieurs niveaux d'initiatives combinés le cas échéant :

- Sans surprise et bien qu'il ne s'agisse pas du cœur de notre recherche, **l'aménagement numérique** des territoires avec un effort sur les zones blanches constitue l'élément indispensable pour attirer des NN. Compte tenu de la nature de leurs activités et de leur exigence de connectivité, il s'agit d'un élément perçu

- comme fondamental par les gestionnaires, les espaces recensés dans notre base de données allant jusqu'à afficher le débit Internet en direct sur leur site web.
- En s'inspirant des expériences internationales, **l'accessibilité et l'attractivité des territoires nationaux** passent par la mise en place de politiques dédiées aux NN, comme des visas spécifiques ou des régimes fiscaux accommodants, quoique maîtrisés.
 - Au niveau plus régional, il s'agirait d'élaborer **des stratégies de développement territorial et touristique**, à l'instar de Madère. Tout en s'appuyant sur les espaces de *coworkation*, ces mesures pourraient favoriser l'identification de destinations dans les réseaux des NN. Contrairement au tourisme de masse, elles soutiendraient un tourisme plus durable.
 - À l'échelle spécifiquement locale, cet accompagnement pourrait s'exprimer dans la revitalisation des territoires par la reprise de bâti et **l'inscription du lieu dans l'écosystème économique et touristique**, c'est-à-dire ancré dans la vie locale (Michel, 2019).
 - **Un accompagnement local** ajusté aux besoins spécifiques des porteurs de projets de quart-lieux qui intègrent des dimensions supplémentaires par rapport aux TL (gestion d'hébergement touristique, communication...), concernant notamment les compétences touristiques.

En somme, contrairement à d'autres grands pays européens (récemment la Grèce et l'Espagne), dans le paysage français, la réflexion sur l'accessibilité et la mise en place d'une politique nationale propre aux NN ne sont pas (encore) de mise. Au-delà de l'action potentielle d'une structure comme France Tiers-Lieux, force est de constater que l'accompagnement des projets de quart-lieux est porté de façon très variable selon les configurations territoriales.

D'un point de vue critique, les quart-lieux, leurs gestionnaires et usagers peuvent aussi être considérés comme des facteurs de risque dans le cas où ils s'installent massivement. On observe déjà une sur-attractivité pour certains territoires qui conduit à des déséquilibres sociaux et économiques, comme le montre Marko Orel (2021) dans le cas de la Thaïlande : partage des ressources, conflits avec les habitants, etc. L'auteur incite à ce titre les autorités publiques à prendre les mesures nécessaires de régulation du phénomène, à la manière de ce qui existe déjà dans certaines destinations prisées pour les locations de courte durée.

Conclusion

En définitive, nos deux hypothèses sont confirmées : bien que les quart-lieux constituent, selon nous, une nouvelle chance pour les territoires, notamment périphériques, l'absence de prise en compte de leurs spécificités dans les politiques publiques résulte au moins autant d'une volonté d'invisibilité de leur part et d'un entre-soi assumé que d'une forme d'impensé politique, renforcé par le caractère innovant de ces lieux. Cet impensé doit être mis en regard avec une faiblesse de la recherche académique sur les liens entre tourisme et TL de travail : si ces derniers sont largement étudiés depuis une dizaine d'années, ce n'est pas le cas des quart-

lieux, sans doute du fait de leur émergence récente. Cette innovation organisationnelle mériterait à cet égard davantage d'attention de la part de la recherche en sciences sociales.

Nos propos font écho à ceux de Bénédicte Aldebert (2008 : 381) qui insiste sur les effets des technologies numériques sur les nouvelles organisations touristiques. Les quart-lieux en sont une bonne illustration. À ce titre, Joffre Dumazedier estimait dès 1962 que les loisirs devaient être intégrés aux grandes problématiques contemporaines au même titre que le travail ou la politique. Les enjeux mis en évidence dans le cadre de nos investigations et la faiblesse de la littérature sur ces « objets touristiques non identifiés » incitent à approfondir la recherche sur les espaces de *coworkation* en poursuivant notamment l'analyse de leur rapport aux territoires et leurs parties prenantes.

Dans cette perspective, nos propos ont montré que les espaces de *coworkation*, en tant qu'innovation, remettent en question les nouvelles pratiques de travail mais aussi les politiques de développement territorial et touristique. S'ils peuvent constituer des relais de diversification pour les territoires (Achin *et al.*, 2015), notamment les plus éloignés des lieux de commandement de l'économie mondialisée, leurs retombées peuvent tout à fait être captées par des acteurs extérieurs, ne laissant que les externalités négatives aux locaux.

Comme démontré par la littérature pour la catégorie des TL, leurs liens avec le territoire d'accroche et l'écosystème socioéconomique local peuvent en outre être renforcés par les politiques publiques actuelles et passent souvent par l'allocation de ressources qui permettent notamment la réaffectation d'un lieu emblématique du territoire. S'agissant des quart-lieux, les situations observées restent différentes. Encore très faiblement reconnus en France par les acteurs publics, ils constituent souvent des espaces assez fermés sur leur environnement immédiat au profit d'une ouverture numérique et mondialisée. En décrivant les modalités de fonctionnement de la communauté des NN, il convient de nuancer leur proximité au territoire.

En effet, les NN voyagent, se posent, travaillent, se reposent et repartent, s'ancrent temporairement dans le lieu puis se désancrent. S'ils sont a-territoriaux et leur accroche au territoire local fragile, voire inexistante, les NN s'interrogent pourtant dans un contexte de crise sanitaire, comme l'illustrent les propos de l'un d'entre eux : « Nous sommes pour la plupart jeunes, en bonne santé et insoucians, mais que se passera-t-il quand on sera vieux, malades, sans jamais payer des cotisations en France ? [La] COVID nous a montré une chose : quand le monde va mal, chaque pays ne s'occupe que de ses résidents. Les autres sont invités à... rentrer chez eux. » Ce constat réaliste remet en question la vision mondialiste des NN. Dans un contexte où les voyages et leur impact sur l'environnement sont débattus, ceux-ci pourraient être contraints de rester dans leur région d'origine en relocalisant de fait leur mobilité hybride (travail et vacances) tout en s'inscrivant davantage dans une démarche de tourisme durable.

En somme, les espaces de *coworkation* et leurs NN pourraient offrir de nouvelles opportunités pour les territoires touristiques à la recherche de diversification, même s'ils restent encore globalement ignorés (Chevtaeva, 2021). Ils constituent une nouvelle strate dans des stratégies

de développement touristique, qu'elles soient simplement orientées vers l'attraction de touristes d'un nouveau genre ou plutôt vers la recherche d'un ancrage socioéconomique plus solide et durable. Une accélération trop forte constitue aussi un risque de tensions, notamment sociales et environnementales, qu'il convient de maîtriser quand le phénomène vient à se développer de manière massive. Il s'agit selon nous de nouvelles perspectives de recherche à explorer.

Bibliographie

Achin, Coralie, Emmanuelle George-Marcelpoil et Vincent Bernard, 2015, « L'innovation lue au prisme de son volet organisationnel : l'exemple de la diversification dans les stations de moyenne montagne », *Sciences Eaux & Territoires*, vol. 17, n° 2, p. 52-57.

Aldebert, Bénédicte, 2008, « Technologies de l'information et de la communication : un outil stratégique pour les petites et moyennes entreprises touristiques ? », *Management & Sciences sociales*, n° 5, p. 381-402.

Avdikos, Vasilis et Janet Merkel, 2020, « Supporting Open, Shared and Collaborative Workspaces and Hubs: Recent Transformations and Policy Implications », *Urban Research & Practice*, vol. 13, n° 3, p. 348-357.

Badillo, Patrick-Yves et Franck Tarrier, 2009, « Mobilité et ubiquité : vers le nomadisme numérique », *Les cahiers de l'ANR* [Agence nationale de la recherche], n° 1, <<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/GRESEC/hal-03412652v1>>, consulté en octobre 2023.

Besson, Raphaël, 2017a, « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux creusois », *Urbanews*, p. 1-16, <<https://shs.hal.science/halshs-01731645>>, consulté en octobre 2023.

Besson, Raphaël, 2017b, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, vol. 34, <<https://journals.openedition.org/tem/4184>>, consulté en octobre 2023.

Boboc, Anca, Kevin Bouchareb, Valérie Deruelle et Jean-Luc Metzger », 2014, *Le coworking : un dispositif pour sortir de l'isolement ?*, *SociologieS, Théories et recherches*, <<https://journals.openedition.org/sociologies/4873>>, consulté en octobre 2023.

Boltuc, Peter, 2022, « The Fourth Space as Reality », *Proceedings*, vol. 81, n° 1, p. 151, <<https://doi.org/10.3390/proceedings2022081151>>, consulté en novembre 2023.

Boyer, Marc, 1996, *L'invention du tourisme*, Paris, Gallimard.

Burger-Helmchen, Thierry, Patrick Cohendet et Nebojsa Radojevic, 2013, « L'innovation inverse : un retournement du principe de diffusion internationale des innovations ? », dans

Ulrike Mayrhofer et Philippe Very (dir.), *Le Management international à l'écoute du local*, Paris, Gualino, p. 131-149.

Burret, Antoine, 2017, *Étude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Lyon, <<https://www.theses.fr/2017LYSE2001>>, consulté en novembre 2023.

Chamard, Camille, 2014, *Le marketing territorial : comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires*, Louvain, De Boeck Supérieur.

Chevtavaeva, Ekaterine, 2021, « Coworking and Coliving: The Attraction for Digital Nomad Tourists », dans Wolfgang Wörndl, Chulmo Koo et Jason L. Stienmetz (dir.), *Information and Communication Technologies in Tourism 2021*, Springer, Cham, p. 202-209, <https://doi.org/10.1007/978-3-030-65785-7_17>, consulté en octobre 2023.

Clifton, Nick, 2022, « Coworking Spaces, Proximity, Innovation and the Fourth Space », *Proceedings*, vol. 81, n° 1, vol. 81, p. 153.

Cook, Dave, 2018, « Digital Nomads: What it's Really Like to Work While Travelling the World », *The Conversation*, <<https://theconversation.com/digital-nomads-what-its-really-like-to-work-while-travelling-the-world-99345>>, consulté le 10 août 2022.

Duhamel, Philippe et Boualem Kadri, 2011, *Tourisme et mondialisation*, Cergy, Éditions Espaces tourisme & loisirs.

Dumazedier, Joffre, 1962, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil.

Fabbri, Julie et Florence Charue-Duboc, 2016, « Les espaces de *coworking* : Nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ? », *Revue française de gestion*, vol. 42, n° 254, p. 163-180.

Fallery, Bernard et Florence Rodhain, 2007, « Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique », *XVI^e Conférence de l'Association internationale de management stratégique [AIMS]*, Montréal QC, p. 1-16, <<https://hal.science/hal-00821448/>>, consulté en novembre 2023.

Ferchaud, Flavie, 2017, « Les communs urbains à l'épreuve du terrain : le cas des lieux de fabrication numérique », *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, vol. 31, n° 1-2, p. 53-76.

Ferchaud, Flavie, 2018, *Fabriques numériques, action publique et territoire : en quête des living labs, fablabs et hackerspaces (France, Belgique)*, thèse de doctorat en architecture, aménagement de l'espace, Université Rennes 2.

Flipo, Aurore et Patricia Lejoux, 2020, « Les dimensions spatiales et sociales du *coworking* en France : un état de l'art », *Espacestemp.net*, <<https://www.espacestemp.net/articles/les-dimensions-sociales-et-spatiales-du-coworking-un-etat-de-lart/>>, consulté en octobre 2023.

Foucault, Michel, 2001 rééd. [1984], *Des espaces autres, Dits et Écrits II*, Paris, Gallimard.

Fredriksson, Sylvia et Yoann Duriaux, 2018, « Tiers lieux libres et open source : repolitisation des pratiques et mécanismes de reconnaissance au sein de configurations collectives », *L'Observatoire*, vol. 52, n° 2, p. 56-58.

Gouëset, Vincent et Odile Hoffmann, 2006, « Communauté. Un concept qui semble poser problème à la géographie française », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 263-275.

Gourlay, Florence, Claire Mahéo, Clément Marinos, Julie Pasquer-Jeanne et Christine Petr, 2021, « Les nouvelles situations d'intermédiation territoriale : l'exemple des 'quart-lieux' périphériques (espaces de coworkation) », *Géographie, Économie, Société*, vol. 23, n° 1, p. 31-52.

Gray, H. Peter, 1981, « Wanderlust Tourism. Problems of Infrastructure », *Annals of Tourism Research*, vol. 8, n° 2, p. 285-290.

Hardegger, Daniel, 2022, « A First Holistic '4th Space' Concept », *Proceedings*, vol. 81, n° 1, <<https://doi.org/10.3390/proceedings2022081072>>, consulté en novembre 2023.

Jack, Sarah, Sarah Drakopoulou Dodd et Alistair R. Anderson, 2004, « Social Structures and Entrepreneurial Networks: The Strength of Strong Ties », *The International Journal of Entrepreneurship and Innovation*, vol. 5, n° 2, p. 107-120.

Lardellier, Pascal, 2017, « Éditorial », *Question(s) de management*, vol. 4, n° 19, p. 11.

Le Nadant, Anne-Laure et Clément Marinos, 2020, « Espaces de coworking et fablabs des villes petites et moyennes : un rôle de middleground ? », *Innovations*, vol. 1, p. 41-66.

Le Nadant, Anne-Laure, Clément Marinos et Gerhard Krauss, 2018, « Les espaces de coworking – Le rôle des proximités dans les dynamiques collaboratives », *Revue française de gestion*, vol. 3, n° 272, p. 121-137.

Levy-Waitz, Patrick, 2021, *Rapport de la Mission Coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, France Tiers-Lieux, Commissariat général à l'égalité des territoires, <<https://www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble/>>, consulté en novembre 2023.

Liefooghe, Christine, 2018, « Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique », *Géographie, Économie, Société*, vol. 1, n° 20, p. 33-61.

Makimoto, Tsugio et David Manners, 1997, *Digital Nomad*, Hoboken NJ, John Wiley & Sons.

Mancinelli, Fabiola, 2020, « Nomades numériques, la mobilité comme 'projet de soi' », *Anthropologie et sociétés*, vol. 44, n° 2, p. 41-60.

Marinos, Clément, 2019, « Action publique locale et espaces collaboratifs de travail », dans Gerhard Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay (dir), *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworkings, fablabs, hacklabs...*, Rennes et Québec, Presses universitaires de Rennes et Presses de l'Université du Québec, p. 63-77.

Michel, Basile, 2019, « Le *coworking*, entre ouverture et fermeture des espaces associatifs et communautaires », *Réseaux*, vol. 214-215, n° 2-3, p. 289-318.

Miller, Marc L, R.W. (Bill) Carter, Stephen J. Walsh et Sheila Peake, 2014, « A Conceptual Framework for Studying Global Change, Tourism, and the Sustainability of Iconic National Parks », *The George Wright Forum*, George Wright Society, vol. 31, n° 3, p. 256-269.

Moriset, Bruno, 2011, « Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : Les espaces de coworking », *Spatialité et modernité : lieux et territoires*, Pau (France), SET-CNRS (Société Environnement Territoire – Centre national de la recherche scientifique).

Moriset, Bruno, 2017, « Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, n° 34, <<https://journals.openedition.org/tem/3868>>, consulté en octobre 2023.

Morisson, Arnault, 2019, *A Typology of Places in the Knowledge Economy: Towards the Fourth Place*, New York NY, Springer International Publishing.

Oldenburg, Ray, 1989, *The Great Good Place: Café, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day*, Saint Paul MN, Paragon House Publishers.

Orel, Marko, 2021, « Life Is Better in Flip Flops. Digital Nomads and their Transformational Travels to Thailand », *International Journal of Culture, Tourism and Hospitality Research*, vol. 15, n° 1, p. 3-9.

Reynaud, Alain, 1980, « Les rapports entre le centre et la périphérie : le coefficient de variation, technique simple de mesure de l'allométrie », *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, vol. 41, n° 1, p. 71-81.

Richards, Greg, 2015, « The New Global Nomads: Youth Travel in a Globalizing World », *Tourism Recreation Research*, vol. 40, n° 3, p. 340-352.

Scaillerez, Arnaud et Diane-Gabrielle Tremblay, 2017, « Coworking, fab labs et living labs. État des connaissances sur les tiers lieux », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, n° 34, <<https://journals.openedition.org/tem/4200>>, consulté en novembre 2023.

Suire, Raphaël, 2013, « Innovation, espaces de co-working et tiers lieux : entre conformisme et créativité », *CREM Working Paper* (Centre de recherche en économie et management), <<https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2210127>>, consulté en novembre 2023.

Trimoldi, Giovanna, 2018, « Digital Nomads: A New Category Arising in the Mobility Turn », *Conference: Migration*, Lisbon.

Vienne, François, Nicolas Douay, Renaud Le Goix et Marta Severo, 2007, « Les territoires du réseau social facebook : le cas des pratiques de géoréférences », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, n° 34, <<https://doi.org/10.4000/tem.4214>>, consulté en novembre 2023.

Wang, Blair, Daniel Schlagwein, Dubravka Cecez-Kecmanovic et Michael C. Cahalane, 2018, « Digital Work and High-tech Wanderers: Three Theoretical Framings and a Research Agenda for Digital Nomadism », *Australasian Conference on Information Systems*, Sydney AU, <https://www.researchgate.net/publication/330938637_Digital_Work_and_High-Tech_Wanderers_Three_Theoretical_Framings_and_a_Research_Agenda_for_Digital_Nomadism>, consulté en octobre 2023.

Wörndl, Wolfgang, Chulmo Koo, Jason L. Stienmetz et Ekaterina Chevtavaeva, 2020, « Coworking and Coliving: The Attraction for Digital Nomad Tourists », *Information and Communication Technologies in Tourism 2021: Proceedings of the ENTER 2021, Etourism Conference, January 19-22*, p. 202-209.

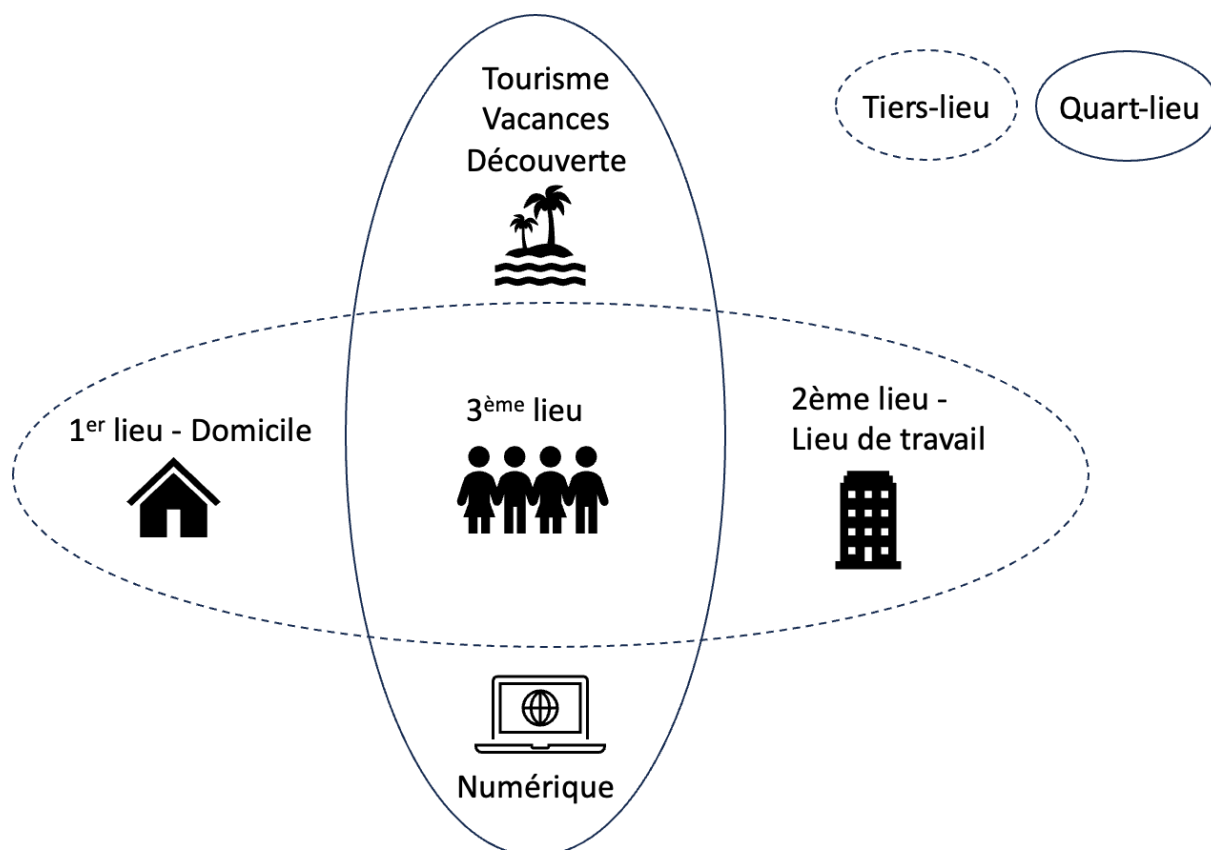


Schéma 1 : Le quart-lieu, un tiers-lieu augmenté (crédits : auteurs)

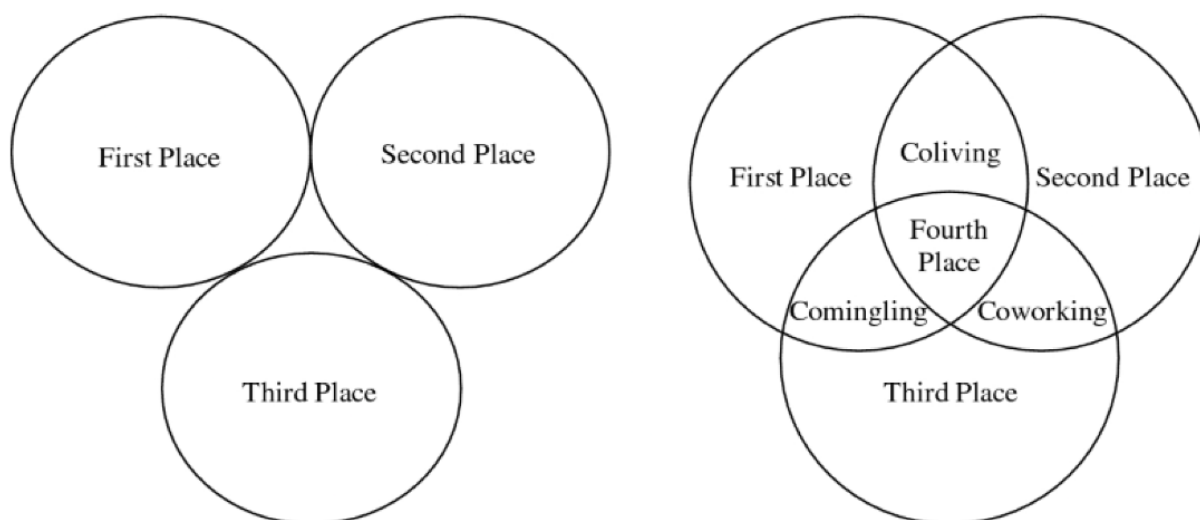


Schéma 2 : Quart-lieu selon Morisson (2019)

Tableau 1. Liste des quart-lieux visités

<i>Quart-lieu</i>	Type d'environnement	Localisation	Pays	Nombre d'entretiens (dont gestionnaires)
<i>Coconat</i>	Village isolé	Bad belzig (Brandenburg)	Allemagne	5 (1)
<i>CoworkSurf</i>	Station balnéaire	Sagres (Algarve)	Portugal	2 (1)
<i>Coworking Bansko</i> ¹	Station de ski	Bansko (Pirin Mountains)	Bulgarie	1(0)
<i>Maison Glaz</i>	Station balnéaire	Gâvres (Bretagne)	France	1(1)
<i>Nine Coliving</i>	Ville patrimoniale	La Oratava (Canaries)	Espagne	1(1)
<i>Novovento</i>	Village isolé	Ginetes (Açores)	Portugal	3 (1)
<i>Sende</i>	Village isolé	Senderiz (Galice)	Espagne	8 (1)
<i>Sun and Co</i>	Station balnéaire	Javea (Murcie)	Espagne	8 (2)
<i>Swenson House</i>	Port de pêche/station balnéaire	Audierne (Bretagne)	France	2 (1)
<i>Unoffice</i>	Ville moyenne	Ponta Delgada (Açores)	Portugal	3 (1)

¹ L'entretien avec un usager régulier de Coworking Bansko a été réalisé à distance